

Comité d'exploration des options (CEO) Examen des écoles élémentaires de Clare

le mercredi 8 février 2017 à 18 h 30

9^e réunion

Bureau régional du CSAP, La Butte

Présences : Claire Wren (École Saint-Albert), Jason LeBlanc (École Saint-Albert), Stéphanie St-Pierre (École Joseph-Dugas), François Bélanger (École Joseph-Dugas), Angélique LeBlanc (École Jean-Marie-Gay), Louanne Blinn (École Jean-Marie-Gay), Paul d'Entremont (facilitateur), Dr Michel Comeau (École Stella-Maris), André LeBlanc (communauté), Jocelyne LeBlanc-Tidd (membre du public), Richard Landry (secrétaire), Pam Doucet (municipalité de Clare), Brent Surette (directeur régional du CSAP).

Absence motivée : Nadine Saulnier (École Stella-Maris).

1. **Mot de bienvenue** – Jocelyne LeBlanc-Tidd, présidente
La présidente souhaite la bienvenue à 18 h 30.

2. **Adoption de l'Ordre du jour**
L'Ordre du jour est adopté par consensus.

3. **Adoption du procès-verbal** de la réunion du 31 janvier
Le procès-verbal de la réunion du 31 janvier 2017 est adopté par consensus.

4. **Suivis au procès-verbal de la réunion du 31 janvier** :
Dotation du personnel : Les membres procèdent à l'examen de l'analyse de la dotation du personnel enseignant et non-enseignant mis à jour en fonction de différents scénarios tel que distribuée par Brent Surette (v. joint). Il explique le scénario actuel avec celui de la combinaison d'écoles (Jean-Marie-Gay avec Joseph-Dugas et Saint-Albert avec Stella-Maris) et celui de la combinaison des quatre écoles. Il explique que les écoles ne prévoient pas perdre d'élèves, donc étant donné que les écoles reçoivent le financement en fonction du nombre d'élèves, on prévoit le même financement.

Configuration du transport scolaire : Brent Surette distribue la directive administrative concernant le transport scolaire pour les régions frontalières avec le formulaire de demande de services de courtoisie qu'il explique (v. joint). Il explique aussi que les trajets sont déterminés dès qu'on sait où habitent les élèves à transporter aux écoles spécifiques. Il y a une discussion sur les enfants de *Grandir en français* qui pourraient aller aux écoles. Ce programme ne figure pas dans la programmation scolaire des écoles.

Forum communautaire en 2014 : Paul d'Entremont distribue le compte-rendu du Forum communautaire qui a eu lieu le 3 juin 2014 en Clare en réponse à une demande à la dernière réunion.

Projets d'infrastructures : Paul d'Entremont distribue la demande au ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance concernant la liste alphabétique (tel que demandé par le ministère) et la liste en ordre de priorité des projets d'écoles à envisager par le conseil scolaire dans le cadre de la planification des travaux de construction et de rénovations pour la période de trois ans commençant en 2017-2018 (v. joint) ainsi que les approbations dans le cadre du programme d'amélioration des infrastructures scolaires en date de 2009 (v. joint).

Il y a aussi le sommaire des scénarios considérés par le CEO pour les services des opérations (v. joint). Les membres soulignent des inconsistances dans les montants indiqués (en millions de dollars) et qu'à la note 5), le lieu de l'école du scénario 2 est le point central de Clare (au lieu du chemin Placide-Comeau). Il est à noter cependant, que le CSAP s'est engagé à ce que les élèves ne dépassent pas une heure en autobus en sens unique. Brent Surette explique les procédures pour les demandes de services de transport de courtoisie.

Communications de la communauté : Il y a eu trois autres communications de parents par courriel qui ont été distribués aux membres. Il est demandé que le Conseil scolaire accuse réception de ces courriels depuis le début aux personnes qui ont soumis leurs commentaires.

5. **Scénarios** :

Paul d'Entremont demande aux membres de préparer des points sur les deux scénarios choisis pour la session publique de la semaine suivante.

Scénario 1 : Il présente les précisions requises pour le premier scénario, soit celui de deux écoles, l'École Saint-Albert se joint à l'École Stella-Maris et l'École Jean-Marie-Gay se joint à l'École Joseph-Dugas. Il demande aux membres de noter les avantages et les désavantages d'un tel scénario :

Avantages :

- il n'y aura pas de classes combinées
- l'école sera plus accessible pour les membres de la communauté et les élèves ayant des besoins spéciaux
- le transport et la distance de l'école seront mieux pour les élèves et les parents que le scénario 2
- il y a le potentiel de rénover deux écoles, moins coûteux qu'une nouvelle école
- il y aura des investissements pour les infrastructures améliorées plutôt que pour du maintien

- les écoles seraient plus près des frontières
- plus d'emplois seront maintenus
- il y aura au moins une école plus près de l'Université Sainte-Anne où on peut utiliser les infrastructures
- la proximité au parc de Meteghan
- la consolidation des services pour les enfants (orthophonistes, psychologues scolaires)
- la réduction des coûts peut être ajoutée aux services aux élèves
- il y aura une augmentation des revenus pour la programmation des écoles
- ce sera plus facile d'avoir des parents bénévoles (que le scénario 2) pour les comités d'école et les activités pour les élèves
- il y aura une centralisation davantage des services

Désavantages :

- il y aura encore des vieilles écoles qui ne recevront pas de fonds de DRM tout de suite
- les trajets des autobus seront plus longs pour certains
- il y aura moins d'emplois
- il n'y aura pas le pouvoir d'attraction des élèves (comme une école neuve)
- il y a la possibilité de division/déstabilisation de la communauté

Scénario 2 : Paul d'Entremont présente les précisions requises pour le deuxième scénario, soit celui d'une école pour toute la région. Il demande aux membres de noter les avantages et les désavantages d'un tel scénario :

Avantages :

- encore plus de fonds disponibles
- l'occasion de remplir les critères de DRM avec une nouvelle construction
- le pouvoir d'attraction de nouveaux élèves avec une nouvelle école
- plus grand potentiel pour des activités parascolaires
- un plus grand réseau social avec différentes cultures

Désavantages :

- plus de déplacements pour les enfants et les parents vers l'école
- le transport scolaire plus long pour la plupart
- on perd trois écoles
- la possibilité de classes combinées à cause du nombre élevé
- une plus grande perte d'emplois communautaires
- ça va nuire aux régions éloignées (moins d'institutions francophones, culture, langue)
- un mauvais effet sur l'appartenance communautaire et sociale
- la possibilité de perdre des élèves

6. **Deuxième réunion publique**

Les membres révisent l'ordre du jour proposé pour la prochaine réunion publique prévue pour le 15 février 2017 au Centre des anciens combattants à Saulnierville à 19 h. On s'entend sur un ordre du jour.

7. **Dates et lieu de la prochaine réunion**

La prochaine réunion du CEO aura lieu à 18 h 30 au bureau du CSAP à La Butte le mardi 21 février.

8. **Levée de la réunion**

La levée de la réunion est proposée à 21 h 10.

Soumis par Richard Landry, secrétaire, le 9 février 2017.